

Le DGS communal

Laurence Durat et Loïc Brémaud

2014

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

LÉSECRÉTAIRE général de mairie est devenu directeur général des services communaux par la loi du 12 avril 2000. Ce changement d'appellation marque un tournant et une reconnaissance forte pour les responsabilités élevées de ce dirigeant de la fonction publique territoriale. Il peut se targuer de faire partie d'un groupe professionnel héritier d'une très longue histoire, dont les prémices remontent au haut-moyen-âge. Il sera tour à tour notable instruit sous l'Ancien Régime, « simple particulier » déclassé par l'Empire et la République jacobine, et plus récemment dirigeant reconnu comme haut fonctionnaire sous un statut fonctionnel. L'histoire de ce groupe professionnel est indissociable de l'histoire et de la place faite aux communes, puis plus tard aux collectivités territoriales. Les évolutions institutionnelles promouvant davantage le rôle des intercommunalités, remettront-elles en cause la place durement acquise ?

Cet ouvrage se destine à dresser la longue socio-histoire de ce groupe professionnel pour comprendre les dynamiques en jeu pour le présent et celles qui se dessinent pour son avenir. Il s'agit ainsi de préciser ses réalités professionnelles : comment accède-t-on à cette fonction, quelle est la part des diplômes, de l'expérience professionnelle, de la trajectoire ? Comment se forme-t-on à cette fonction à forte responsabilité, sans y avoir été véritablement préparé ? Comment ce groupe s'organise-t-il pour produire des normes et identités collectives ? Se définit-on différemment selon que l'on ait été socialisé à ces fonctions à l'époque de la « communale », ou que l'on ait bénéficié du nouveau contexte institutionnel né des lois de décentralisation ? Il s'agit ainsi de relever la multiplicité des formes professionnelles qui distinguent les DGS dans leurs activités quotidiennes et des grands jours, de repérer les grandes catégories qui les distinguent, selon leur strate de population et leur identité professionnelle. Cet ouvrage est co-rédigé par deux auteurs qui ont longuement étudié cette catégorie professionnelle.